Achim Popescu, *Les réformes de Bocchoris*, Maison d'édition Monitorul oficial, Bucureşti, 2007, 492 p., 99 illustrations dans le texte.

Les études d'égyptologie – soit dans le domaine de l'archéologie, soit dans celui de l'épigraphie ou de la papyrologie – ont été et sont restées, dans l'historiographie roumaine, un desideratum qui, malheureusement, n'a jamais été accompli. Personnellement, je ne trouve aucune explication convaincante à cette lacune importante de notre historiographie, aussi longtemps que l'égyptologie dans son ensemble, mais également ses ramifications de plus en plus nombreuses, représente un domaine de recherche dans les cultures de l'est et du nord de l'Europe – la culture tchèque, hongroise, polonaise, russe. C'est une réalité triste et qui ne changera pas dans un intervalle de temps prévisible, surtout que, dans ce domaine, les accumulations sont très rapides et le risque de décalages est majeur.

Mais un événement éditorial d'exception, la parution posthume de la thèse de doctorat du seul égyptologue roumain, Achim Popescu, ayant le titre *Les Réformes de Bocchoris*, semble ranimer le domaine de l'égyptologie roumaine, et cela pour plusieurs raisons. Tout d'abord - même si l'on parle de la première étude (et la seule, pour le moment) de ce genre de la littérature historique de Roumanie, elle présente une importance majeure dans l'histoire économique et sociale de l'époque finale de l'Égypte pharaonique. Il s'agit d'un document, un papyrus d'une importance exceptionnelle, découvert par hasard, à la fin de la période d'entre-deux-guerres à *Hermopolis Magna* dans la Basse Égypte et daté pendant le règne de Ptolémée II Philadelphos (283–246 a. Chr.). L'introduction dans le circuit scientifique de ce papyrus – d'une manière exemplaire – je vais le démontrer un peu plus loin, représente, sans aucun doute, un événement scientifique d'importance internationale. Deuxièmement, la parution de cette étude, dans la littérature historique roumaine, pourrait signifier un tournant dans l'historiographie du domaine, mais également une impulsion pour les jeunes chercheurs roumains dans l'approche du domaine. Il n'est pas sans importance le fait que, grâce à la parution de ce livre, l'historiographie roumaine du domaine s'impose dans le circuit scientifique européen.

Avant d'esquisser en quelques touches fines l'importance de la thèse d'Achim Popescu, il faut faire quelques observations sur sa personnalité. Dès l'époque de mes études universitaires, en 1978, lorsque Achim Popescu soutenait sa thèse au Caire, j'avais entendu parler, dans les milieux universitaires et académiques, d'un Roumain, le seul d'ailleurs, spécialisé dans le domaine de l'égyptologie. A cette époque-là, mais surtout dans les années '80, j'ai entendu dire et j'ai constaté moi-même que ses efforts pour la création et le développement des études d'égyptologie en Roumanie se sont heurtés à l'indifférence générale, du point de vue éducationnel, institutionnel mais aussi idéologique. Et pourtant, en dépit de cette situation, particulière même dans le contexte de l'Europe de l'Est, Achim Popescu n'a pas renoncé à son idéal et à son credo scientifiques. Les études systématiques et de longue durée, en Égypte, la spécialisation dans un domaine – très rare et difficile en égale mesure, la papyrologie – l'ont imposé comme un chercheur attentif, patient et systématique des antiquités égyptiennes tardives. Ces études lui ont permis l'accès direct aux sources papyrologiques qui représentent, peut-être, les plus fidèles et les plus révélatrices sources de l'Antiquité, y compris dans le domaine de l'histoire économique, analysé dans sa thèse de doctorat. Achim Popescu représente donc un vrai pionnier de l'historiographie contemporaine, un chercheur authentique, profond et complexe, d'une modestie sans égal.

Le sujet choisi pour sa thèse peut être encadré dans le domaine large des structures économiques et sociales de l'Empire Tardif (XXIV^{e} dynastie), plus précisément dans la période d'un pharaon considéré obscur, Bocchoris (environ 720–715 av. J.-C.), mais qui en réalité, tout comme l'éprouve l'analyse de son code de lois qui fait l'objet de recherche d'Achim Popescu, a été l'un de grands législateurs de l'Antiquité, à côté de Solon et de Tarquin le Superbe.

Il faut remarquer, tout particulièrement, la structure harmonieuse du travail, qui reflète la vision ample de l'auteur: un chapitre introductif,

SCIVA, tomul 61, nr. 1–2, Bucureşti, 2010, p. 199–205

https://biblioteca-digitala.ro

dédié au droit égyptien pharaonique, suivi d'un autre sur le texte du code du pharaon Bocchoris et d'une présentation de l'importance de ce document juridique dans le contexte des relations économiques et sociales de l'Empire Tardif. Dans la seconde partie de la thèse l'auteur met à la disposition du lecteur la traduction complète du code de Bocchoris, contenant toutes les données d'ordre paléographique et chronologique, à laquelle on ajoute un chapitre d'importance exceptionnelle. Il s'agit d'une anthologie de textes papyrologiques et épigraphiques égyptiens, babyloniens, assyriens, grecs, de l'époque respective, qui concernent les relations contractuelles, plus précisément le droit contractuel en usage pendant la période dont on parle. On remarque les passages importants de Diodore, qui se rapportent aux réformes juridiques amples faites par Bocchoris. Cette annexe du travail est en soi une anthologie remarquable et contribue à la description détaillée des relations commerciales, économiques générales, de l'espace de la Méditerranée Orientale.

Achim Popescu a le mérite d'attirer l'attention sur ce contexte historique très spécial, à savoir la fin du VIII^{e} siècle av. J.-C. lorsque, dans l'histoire économique de la Méditerranée Orientale et du Proche Orient, se produisent des mutations profondes géo-politiques et économiques. Il s'agit de la décadence de l'Égypte, de l'ascension de l'Assyrie de Sargon en plan politique et militaire, mais aussi de l'ascension économique de quelques cités grecques, Milet, par exemple, du monde colonial grec en général, et également du monde phénicien. Les contextes politique, économique et social – très spéciaux – sont mis en évidence d'une manière remarquable. L'auteur souligne, à juste titre, le rôle déterminant joué par Milet, d'un côté dans la création d'une route maritime entre l'Égypte et la Mer Noire, et de l'autre, dans la consolidation du marché économique de la ville Saïs au Levant. Cette dernière constatation est confirmée, entre autres, par la factorerie commerciale de la ville de Milet, établie aux embouchures du Nil, mentionnée dans les sources antiques sous le nom de *Milesion teichos*. On peut parler, sans conteste, d'une vraie page d'histoire économique et sociale d'une époque considérée obscure, mais qui est dessinée minutieusement et fidèlement par Achim Popescu, travail digne d'un grand historien et philologue.

La reconstitution de l'évolution juridique de l'Égypte de l'époque saïte, n'est pas moins importante. On parte de la réforme juridique de Bocchoris. Il s'agit, en spécial, de la réforme du système juridique qui réglementait les rapports entre les propriétaires agricoles et les fermiers, qui a entraîné l'émiettement des grandes propriétés et à l'émancipation des travailleurs agricoles. Ces modifications profondes du système agricole égyptien de la fin du VIII^{e} siècle av. J.-C. permettent, d'autre part, le développement rapide du droit contractuel dans le domaine des propriétés agricoles, mais aussi la consolidation du droit privé, surtout le droit de la famille.

C'est précisément ces modifications qui expliquent, selon l'auteur, l'importance tout à fait particulière de la réforme juridique sur le plan du droit contractuel imposée par Bocchoris et qui a été appliquée en général jusqu'à l'époque romaine tardive. A souligner le fait que cette réforme législative a été continuée par l'un de successeurs de Bocchoris, Amasis, mais aussi dans la période de la domination perse sur l'Egypte. Parmi les conséquences bénéfiques que ce système législatif a générées dans le contexte de la vie économique et sociale de l'Empire Tardif, on peut mentionner quelques-unes. La profonde transformation économique et sociale durant les dynasties XXV et XXVI a eu lieu parallèlement avec la modification du droit privé, comme il résulte des documents de droit contractuel de cette époque. En même temps, les actes de vente conservés montrent une certaine simplification procédurale, comme la disparition des tiers dans la relation propriétaire-métayer, ce qui explique une mobilité plus grande du fermage, car par la transformation du fermage dans un contrat de louage, la liaison personnelle entre les deux parties contractuelles était supprimée. A leur tour, ces réalités juridiques et sociales ont consolidé le statut des ouvriers agricoles, devenu plus proche du statut des citadins, ce qui a mené à la pénétration du droit individualiste dans la société égyptienne. Dans ce contexte, le Code de Bocchoris a représenté le premier grand pas dans la direction de quelques réformes importantes qui vont culminer avec la libération des ouvriers agricoles et avec la promotion du commerce dans le Delta.

Enfin, il y a quelques observations qui s'imposent, et notamment concernant la manière

https://biblioteca-digitala.ro

dont l'auteur insiste sur la continuation des reformes juridiques commencées par Bocchoris au temps de ses successeurs, surtout à l'époque d'Amasis. Cette continuité sur le plan de l'évolution juridique du temps de ces deux grands reformateurs s'est manifesté dans les directions suivantes. D'abord, l'égalité juridique parmi les classes sociales, imposée par le code de Bocchoris et continuée par Amasis, mais aussi au temps de la domination perse en Egypte, est confirmée par la reforme fiscale du système des impôts, qui se retourne au principe de l'impôt sur le revenu. Le principe de la propriété individuelle, de la mobilité des bien, a determiné la disparution definitive de la rigidité des conditions sociales. L'extension du régime de l'économie monétaire a amené des changements majeurs dans la compositions de toutes les catégories sociales et les valeurs mobiles auront un rôle de plus en plus important. Toutes ces transformations seront continuées à l'époque de la domination perse, en premier lieu par l'application du code de Darius, promulgué en 516–515 av. J.-C.

On peut apprécier donc que dans cet ouvrage Achim Popescu fait preuve d'une maîtrise parfaite des sources littéraires, papyrologiques surtout, concernant un contexte historique et social très complexe, avec des implications très profondes sur le plan de la vie économique et sociale, où l'auteur fait des considérations nuancées et très documentées à la fois.

Le present travail contient, dans sa partie finale, un nombre impressionnant de fac-similés représentant les textes hiéroglyphiques et démotiques analysés par l'auteur. On retient surtout la vision générale complexe de l'auteur en ce qui concerne l'ensemble de la vie économique et sociale de la Basse Égypte, conformément à l'image offerte par ce document papyrologique exceptionnel. D'autre part, on est frappé – dans ce travail – par l'exactitude de la démonstration historique, qui dérive d'une connaissance profonde des textes historiques. Achim Popescu fait preuve d'un évident esprit critique, qualité qui lui a permis un contrôle total des sources papyrologiques. Cette approche des textes juridiques divers souligne l'importance de ceux-ci dans le contexte de la vie économique et sociale de l'époque de Bocchoris, pharaon qui s'avère être un réformateur authentique mais, en égale mesure, un innovateur dans ce domaine.

Cette reconstitution historique d'une économie centralisée – celle de l'Empire Tardif – a comme point de départ, comme j'ai déjà montré plus haut, un document dont l'importance historique a été mise en évidence, d'une façon exemplaire par le chercheur Achim Popescu. Sa démarche peut être mieux saisie si nous regardons la bibliographie impressionnante de la fin de l'ouvrage. Il d'agit d'une incursion ample dans un registre bibliographique très complexe, où les sources papyrologiques directes accompagnent les travaux généraux sur l'économie antique et les publications périodiques spécifiques à ce domaine. Le simple parcours de la bibliographie proposée par Achim Popescu, afin de rédiger cet ouvrage, prouve la sagacité scientifique de l'auteur et l'ancrage profond dans les réalités historiographiques actuelles. Je suis convaincu que l'ouvrage dédié au papyrus d'*Hermopolis Magna,* document qui s'encadre dans la série des démarches législatives de l'époque de Bocchoris, restera un point de référence dans l'historiographie du domaine et constituera un instrument de travail remarquable pour tous ceux qui choisiront ce domaine de recherche. Mais, pour que ce desideratum soit accompli, la traduction et la publication de cet ouvrage dans une langue de circulation est absolument nécessaire.

Octavian Bounegru

Constantin C. Petolescu, *Inscripţii latine din Dacia* (ILD), Editura Academiei Române, Bucureşti, 2005, 332 pp.

După cele două volume *IDRE* (1996–2000), profesorul C. C. Petolescu revine cu un nou corpus[1], publicat sub egida Academiei Române şi a Institutului de Arheologie „Vasile Pârvan". El se compune din 3 secţiuni: I (nr. 1–50) – diplome militare, fie rectificări la cele deja

[1] Semnalări: *AÉ*, 2005, 1275; *Classica & Christiana* [Iaşi], 2, 2007, p. 307–308 (N. Zugravu); *CEpR*, XXV, 2005, 1097 (cu primele reacţii *per litteras*).

https://biblioteca-digitala.ro